

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21314**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit privé spécialité Criminologie finalité recherche/professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les étudiants diplômés de ce master sont formés à tous les types d'activité auxquels le professionnel est susceptible d'être confronté :

- Activités en lien avec la prévention et la répression de la délinquance ou la protection des victimes.
- Activités dans les domaines du droit, de l'activité socio-éducative, de la prise en charge clinique, de l'expertise.
- Assurer le suivi de procédures et la prise en charge en matière judiciaire.
- Avoir un rôle de conseil juridique et de défense auprès d'un client en justice.
- Analyser un dossier d'expertise.

Les étudiants diplômés du Master 2 de Criminologie sont en mesure de tenir un discours scientifique sur la délinquance, s'appuyant sur des recherches empiriques, des théories et des publications reconnues par la communauté savante internationale. Ils savent qu'une explication rigoureuse de la réalité est toujours empreinte de complexité, de nuances et d'humilité qui n'aident pas à dégager des certitudes simplistes et rassurantes. Leur formation intellectuelle leur permet de maintenir une distance avec le discours vulgarisateur ; elle les prépare à raisonner en experts et à devenir des professionnels du système pénal ; elle leur ouvre l'esprit sur la société et aiguise leur sens critique.

Les étudiants acquièrent en outre une culture générale qui est à la mesure du champ criminologique : vaste et extrêmement pluridisciplinaire. La maquette du Master 2 accorde une place égale au droit (droit pénal, procédure pénale) et aux sciences humaines, sociales et médicales.

Les étudiants ont la possibilité d'opter pour la filière Recherche (avec un mémoire à rédiger) ou la filière Professionnelle (avec un stage à accomplir) sans que ce choix affecte le contenu des enseignements qui restent identiques. En effet, rien ne justifie qu'on distingue entre ces deux filières qui offrent exactement les mêmes débouchés et requièrent la même formation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Barreau.
- Police.
- Gendarmerie.
- Justice.
- Administration pénitentiaire.
- Administration des Douanes.
- Aide et Médiation judiciaire.
- Enseignement supérieur.
- Avocat.
- Commissaire ou officier de police.
- Officier de gendarmerie.
- Magistrat.
- Personnels de l'Administration pénitentiaire et de l'Administration des Douanes.
- Médiateur.
- Professeur et maître de conférences des universités.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1901 : Aide et médiation judiciaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La criminologie est l'étude scientifique du phénomène criminel. Elle recouvre un savoir immense puisque trois familles de disciplines universitaires s'intéressent au crime : le droit, les sciences de l'individu (psychologie clinique, psychopathologie, psychiatrie, sciences biomédicales) et les sciences sociales (sociologie, histoire, science politique, démographie, économie).

Ce savoir scientifique est indispensable aux agents du système pénal chargés de lutter contre la délinquance ou participant au traitement des délinquants (policiers, avocats, magistrats, médecins, travailleurs sociaux, personnels de l'administration pénitentiaire...).

Pourtant, l'enseignement de la criminologie reste sommaire et marginal dans les programmes des facultés de droit. Il est essentiellement assuré par quelques instituts de criminologie répartis à travers la France. L'inconvénient de cette solution est qu'elle aboutit à la délivrance d'un diplôme d'université et non d'État.

Il en résulte dans notre pays, dont l'école de criminologie fut très brillante jusqu'à la dernière guerre, une désaffection des étudiants pour cette discipline et par conséquent un appauvrissement de la doctrine, d'autant plus navrant que d'autres pays francophones, notamment la Belgique et le Canada, jouissent en la matière d'une forte réputation. Les criminologues français ne représentent qu'une infime minorité dans la communauté savante internationale tandis que les publications en langue française restent très minoritaires.

Le Master 2 de Criminologie incarne l'ambition de remédier à ce déclin, non seulement en replaçant la criminologie au cœur des disciplines universitaires importantes mais aussi en attirant vers elle des générations d'étudiants qui formeront les criminologues français de demain. L'Université Panthéon-Assas en a les moyens grâce à l'ancienneté et à la renommée de l'Institut de Criminologie (fondé en 1922) qui a noué des liens étroits avec le Ministère de la Justice et qui compte une bonne partie de la magistrature et du barreau parisiens parmi des anciens étudiants.

Le Master 2 de Criminologie s'inscrit dans la ligne de la création (annoncée en 2012) de la nouvelle section « Criminologie » au Conseil National des Universités (CNU). Les étudiants diplômés de ce Master 2 qui auront soutenu leur thèse dans le champ de la criminologie auront vocation à présenter leur candidature à la qualification devant cette instance puis à candidater aux postes de professeurs et maîtres de conférences ouverts dans les universités.

En somme, le Master 2 de Criminologie de l'Université Panthéon-Assas constitue une étape essentielle et indispensable dans la construction d'une filière universitaire criminologique en France.

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Criminologie est ouvert aux titulaires d'un master 1 droit. Le master 1 mention Droit privé de l'Université Paris 2 est particulièrement adapté. L'aptitude à lire couramment l'anglais est requise.

L'autorisation d'inscription sera accordée après examen du dossier déposé par l'étudiant contenant un exposé détaillé du cursus suivi et éventuellement après entretien.

La formation en master 1 mention Droit privé est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des deux options suivantes :

Option 1 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (instruments de paiement et de crédit), Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

Option 2 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (instruments de paiement et de crédit), droit international privé 1.

UEC1 - 10 ECTS

Une matière obligatoire sans TD selon l'option suivie au titre de l'UEF1 :

Option 1 : Droit international privé 1.

Option 2 : Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

3 matières sans TD parmi : Droit de la concurrence (interne et communautaire), Droit des assurances, Droit des transports terrestres et aériens, Droit de la protection sociale, Droit et économie bancaires, Droit pénal international, Grands systèmes de droit contemporain 1, Procédures civiles d'exécution.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie au 1er semestre:

Option 1 : Droit des affaires 2 (entreprises en difficultés), Droit civil 4 (successions et libéralités).

Option 2 : Droit des affaires 2 (entreprise en difficultés), Droit international privé 2.

UEC2 - 10 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie :

Option 1 : Droit international privé 2, Droit du commerce international.

Option 2 : Droit civil 4 (successions et libéralités), Droit du commerce international.

2 matières sans TD parmi : Droit maritime, Droit de la construction, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Philosophie du droit, Sociologie historique du droit, Histoire du droit patrimonial de la famille, Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique), Droit pénal spécial.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un enseignement facultatif : Atelier de professionnalisation.

Modalités de contrôle des connaissances

Les examens comportent des épreuves terminales et de contrôle continu.

Les connaissances sont évaluées :

- par un contrôle continu pour les travaux dirigés

- par un examen terminal écrit ou oral à la fin de chaque semestre pour les autres matières

- l'enseignement d'anglais fait à la fois l'objet d'un contrôle continu et d'une épreuve écrite
- l'enseignement facultatif fait l'objet d'un contrôle continu.

La compensation s'opère au sein de chaque UE et entre les UE de chaque année d'études.

L'étudiant admis à l'année d'études de M1 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

La formation dispensée en master 2 Criminologie est la suivante :

Enseignements obligatoires (4 Cours Magistraux et 3 Enseignements Méthodologiques :

- Criminologie (CM + EM).
- Droit pénal général et spécial (CM + EM).
- Pratique judiciaire (CM + EM).
- Sociologie pénale et méthodes quantitatives (CM uniquement).

Enseignements méthodologiques (EM) optionnels proposés pour la filière recherche comme pour la filière professionnelle : l'étudiant doit choisir 4 matières dans la liste suivante :

- Psychologie criminelle.
- Psychiatrie criminelle.
- Psychopathologie carcérale.
- Police scientifique et technique.
- Médecine légale.
- Pénologie.
- Victimologie.
- Politique pénale.
- Philosophie pénale.

Le stage est obligatoire dans le cadre du Master 2 à finalité professionnelle.

Ce stage, d'une durée au moins égale à deux mois, aura été soumis à l'approbation préalable des co-directeurs de la formation.

Pour la finalité recherche, le mémoire de recherche est soutenu devant un jury composé du directeur du mémoire, du responsable de la formation ou de son représentant et le cas échéant d'une troisième personnalité qualifiée. Il fait l'objet d'une note sur 40.

Modalités de contrôle des connaissances

Épreuves écrites

Les quatre cours magistraux obligatoires sont sanctionnés par quatre épreuves écrites.

Ces épreuves d'une durée de trois heures chacune sont notées sur 20 (donc sur 80 au total).

Contrôle continu des connaissances

Les trois EM obligatoires (Criminologie ; Droit pénal général et spécial ; Pratique judiciaire) font l'objet d'un CCAC. Chaque matière est notée sur 10 (sur 30 au total).

Épreuves orales ou écrites (filière recherche ou professionnelle)

Les 4 EM optionnels font l'objet d'une épreuve orale ou écrite notée sur 10 pour chacune des matières (sur 40 au total).

Soutenances

Le mémoire de recherche fait l'objet d'une note sur 40.

Le rapport de stage fait l'objet d'une note sur 40.

Toute note inférieure à cinq sur vingt est éliminatoire.

Sous la réserve précédente, est admis le candidat ayant obtenu à l'issue de l'ensemble des épreuves d'examen une note totale égale ou supérieure à 95 sur 190 dans la filière recherche comme dans la filière professionnelle.

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

Des mentions sont attribuées :

- 17-20 : mention très bien
- 15-17 : mention bien
- 13-15 : mention assez bien
- 10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 octobre 2011 - n°20051890 - relatif aux habilitations de l'Université Paris 2 à délivrer des diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R. 613-32 à R. 613-3 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2009-2010 : 406 candidatures - 28 admis à s'inscrire - 20 diplômés

2010-2011 : 476 candidatures - 32 admis à s'inscrire - 22 diplômés

2011-2012 : 526 candidatures - 32 admis à s'inscrire - 20 diplômés

2012-2013 : 442 candidatures - 24 admis à s'inscrire - 24 diplômés

Autres sources d'information :

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [Paris 5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278

Le master a été créé au titre de l'année universitaire 2009-2010.